

Modèle de plan pour un élève ayant des troubles d'apprentissage et présentant une demande d'admission à un collège ou une université

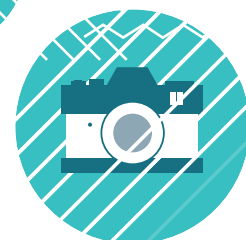
BUT À LONG TERME

Études dans un collège communautaire ou une université Programmes d'arts visuels, d'arts graphiques ou multimédias

Mesures	Responsabilités	Date
<p>Étapes :</p> <ol style="list-style-type: none"> Repérer et cibler des programmes collégiaux ou universitaires. Se renseigner au sujet des politiques des établissements sélectionnés relativement aux conditions d'admission modifiées, aux mesures d'adaptation et au soutien offert aux étudiants ayant des troubles d'apprentissage. Obtenir les crédits du secondaire préalables. Cerner les compétences particulières liées au but fixé et aux études postsecondaires, comme des compétences en technologie, des méthodes d'étude, des compétences compensatoires, des compétences en matière d'autonomie sociale, etc., et prévoir en faire l'acquisition. Se préparer pour le processus d'admission, notamment concernant la divulgation des troubles d'apprentissage. Déterminer les mesures d'adaptation postsecondaires requises. 		
Mesures prises à ce jour :		
<ul style="list-style-type: none"> Le CIPR doit se réunir et se pencher tout particulièrement sur la mise à jour des évaluations, de la documentation, de la description des besoins, etc. (1,2,3,4,5) 	<ul style="list-style-type: none"> Direction, coordonnateur/rice des services aux élèves ayant des besoins particuliers, enseignant/e-ressource, parent(s), élève 	Sept. 2015
<ul style="list-style-type: none"> L'élève s'est fixé des objectifs dans le plan annuel de cheminement (1,2) 	<ul style="list-style-type: none"> Rempli par l'élève et revu lors de la réunion sur le PEI 	Avant Sept. 2015
<ul style="list-style-type: none"> L'élève a mis à jour le plan d'itinéraire d'études (4) 	<ul style="list-style-type: none"> Élève 	Proc. continu
<ul style="list-style-type: none"> Préparer un portfolio en arts visuels (3) 	<ul style="list-style-type: none"> Enseignant/e-guide, enseignant/e-ressource 	Sept. 2015
<ul style="list-style-type: none"> Constituer un dossier d'œuvres artistiques et une table des matières (4) 	<ul style="list-style-type: none"> Élève 	1 ^{er} semestre
<ul style="list-style-type: none"> Les évaluations courantes déterminent les technologies d'aide requises (3) 	<ul style="list-style-type: none"> Enseignant/e-guide, enseignant/e-ressource, élève 	Sept. 2015



Mesures - Pour l'année en cours :		
<ul style="list-style-type: none"> Mettre à jour le portfolio de l'élève pour s'assurer que ses points forts et ses besoins, ses réussites scolaires et sociales, et ses objectifs postsecondaires et professionnels sont à jour (3, 4, 5) 	<ul style="list-style-type: none"> Enseignant/e-guide, enseignant/e-ressource, élève et parent(s) 	Janv. 2016 et juin 2016
<ul style="list-style-type: none"> Examiner les occasions d'étudier les arts graphiques dans les collèges communautaires et les universités (1) 	<ul style="list-style-type: none"> Enseignant/e-guide, bureau d'orientation et élève 	1 ^{er} semestre
<ul style="list-style-type: none"> S'assurer de choisir les bons cours et de remplir les conditions préalables requises par le collège ou l'université (2) 	<ul style="list-style-type: none"> Enseignant/e-guide, bureau d'orientation et élève 	Janv. 2016
<ul style="list-style-type: none"> Sélectionner comme mentor un élève plus âgé du programme de l'éducation artistique de l'école (4) 	<ul style="list-style-type: none"> Enseignant/e-guide 	Févr. 2016
<ul style="list-style-type: none"> Cerner les occasions pertinentes au sein de la communauté (ateliers ou cours sur les arts graphiques, etc.) et prendre les dispositions nécessaires pour y participer (2) 	<ul style="list-style-type: none"> Élève et parent(s) 	Juin 2016
<ul style="list-style-type: none"> Déterminer et obtenir la technologie dont l'élève aura besoin pour accéder au curriculum (portable, tablette, logiciel/applications, etc.), ainsi que les fonds éventuels requis en présentant une demande de somme liée à l'équipement personnalisé (SEP) (3) 	<ul style="list-style-type: none"> Enseignant/e-guide, enseignant/e-ressource et élève 	Sept. 2015
<ul style="list-style-type: none"> Si l'élève a des troubles d'apprentissage importants sur le plan de la langue, s'assurer qu'il utilise un logiciel de parole-texte, au besoin (3) 	<ul style="list-style-type: none"> Enseignant/e-ressource ou enseignant/e en informatique 	Sept. 2015
<ul style="list-style-type: none"> Si l'élève a des troubles d'apprentissage importants sur le plan de la lecture, s'assurer qu'il utilise un logiciel de texte-parole, au besoin (3) 	<ul style="list-style-type: none"> Enseignant/e-ressource ou enseignant/e en informatique 	Sept. 2015
<ul style="list-style-type: none"> S'assurer que l'utilisation de la technologie d'aide figure sur le PEI courant (3) 	<ul style="list-style-type: none"> Enseignant/e-ressource 	Sept. 2015



Mesures - Pour l'année prochaine :		
<ul style="list-style-type: none"> Continuer d'avoir recours à l'élève mentor et chercher à établir des liens avec un ou plusieurs étudiants inscrits à des programmes collégiaux pertinents (4,5) 	<ul style="list-style-type: none"> Enseignant/e-guide, élève 	1 ^{er} semestre
<ul style="list-style-type: none"> Réunir de l'information sur certains collèges ou universités et sur leur bureau de soutien aux étudiants ayant des besoins particuliers (1) 	<ul style="list-style-type: none"> Orientation : unité de formation au cheminement de carrière 	Févr. 2016
<ul style="list-style-type: none"> Programme sur les méthodes d'étude (3) 	<ul style="list-style-type: none"> Bureau d'orientation et d'éducation de l'enfance en difficulté 	1 ^{er} semestre
<ul style="list-style-type: none"> Envisager la possibilité d'un stage dans un programme d'alternance travail-études (p. ex. Graphix Inc.) (2,4) 	<ul style="list-style-type: none"> Coordonnateur/rice de l'éducation coopérative 	2 ^e semestre
<ul style="list-style-type: none"> S'assurer que l'élève continue d'utiliser la technologie requise (3) 	<ul style="list-style-type: none"> Enseignant/e-ressource, élève 	1 ^{er} et 2 ^e semestres
Mesures - Recommandations pour l'avenir :		
<ul style="list-style-type: none"> Visiter le département des beaux-arts ou des arts graphiques de collèges ou d'universités ainsi que leur bureau des programmes de soutien aux étudiants handicapés ou ayant des besoins particuliers (1, 3, 4, 5) 	<ul style="list-style-type: none"> Élève et parent(s) ou famille 	Toutes ces mesures doivent être prises au cours de l'année scolaire 2016-2017
<ul style="list-style-type: none"> Se renseigner sur les visites guidées, l'horaire et les journées « portes ouvertes » de l'université (1) 	<ul style="list-style-type: none"> Élève, enseignant/e-guide, conseiller/ère pédagogique 	
<ul style="list-style-type: none"> Au besoin, prendre des dispositions pour la mise à jour de la technologie, des périphériques et des logiciels et applications utilisés par l'élève (3, 5) 	<ul style="list-style-type: none"> Élève et parent(s) ou famille 	
<ul style="list-style-type: none"> Se renseigner sur les options et les besoins en matière de financement des études postsecondaires 	<ul style="list-style-type: none"> Élève et parents ou famille 	

